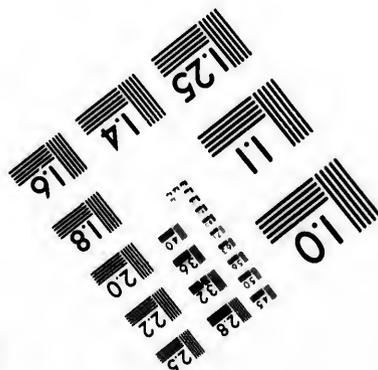
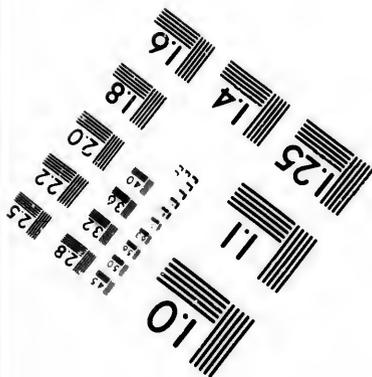
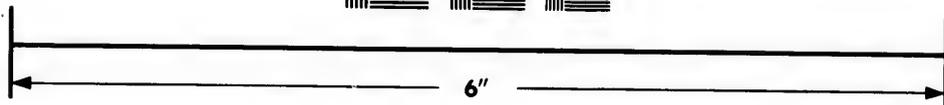
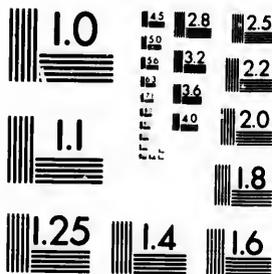


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1981**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata  
slips, tissues, etc., have been refilmed to  
ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement  
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,  
etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

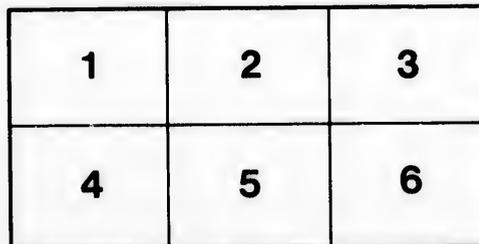
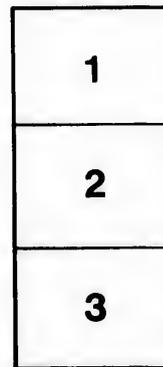
Morisset Library  
University of Ottawa

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque Morisset  
Université d'Ottawa

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

III — *Parallèle historique entre le comte de la Galissonnière (1747-9) et le comte de Dufferin (1872-1878), par J.-M. LEMOINE.*

(Lu le 7 mai 1889.)

Je me propose d'appeler votre attention sur l'administration de deux des plus remarquables vice-rois que la France et l'Angleterre nous aient envoyés, depuis la fondation de Québec jusqu'à ces derniers temps ; je veux dire le comte de la Galissonnière et le comte de Dufferin. La carrière de ces deux hommes présente, à mon sens, de singuliers contrastes, de fort curieux rapprochements.

Le 19 septembre 1747, le *Northumberland*, mouillé dans la rade de Québec, y déposait le remplaçant du marquis de la Jonquière, nommé gouverneur en 1746, et fait prisonnier de guerre, le 3 mai 1747, par les Anglais, à la suite d'un combat naval, près du cap Finistère. Le même navire ramenait en France, le 18 octobre de la même année, le gouverneur sortant de charge, le marquis de Beauharnois. Le nouveau titulaire se nommait Rolland-Michel Barrin, comte de la Galissonnière. C'était un marin français distingué, un érudit, un naturaliste, un fin observateur, voire même un diplomate. "Son premier soin en prenant les rênes du gouvernement fut de connaître le pays, son climat, sa population, ses ressources et son commerce," comme l'a remarqué l'historien Ferland.

Le comte de la Galissonnière débarquait sur nos rives dans un temps fort critique. Restaurer le prestige affaibli de la vieille France, utiliser la position exceptionnelle de la France nouvelle, vis-à-vis de la mère patrie, tels furent les problèmes qu'il se posa d'abord.

A cette époque, la marine française, négligée, osait à peine se montrer sur l'Océan, où l'Angleterre, battue sur terre, était toute puissante par son énorme flotte. Un avenir prochain, il est vrai, réservait encore aux armes françaises d'éclatants triomphes en Amérique, mais William Pitt devait changer la face des choses du tout au tout. Heureusement pour la Galissonnière, Pitt n'arriva au pouvoir qu'en 1756, année de la mort de l'illustre comte, — ce qui épargna à celui-ci le chagrin de voir accomplir la prédiction du célèbre ministre anglais, qui avait juré de chasser les Français de l'Amérique.

Deux sujets d'importance première semblent avoir préoccupé le nouveau gouverneur : l'interminable question des frontières de l'Acadie, cédée à l'Angleterre en 1713 par le traité d'Utrecht, et celles de la Nouvelle-Ecosse. La Grande-Bretagne prétendait que les véritables frontières de la Nouvelle-Ecosse ou de l'Acadie, suivant ses anciennes limites, étaient : 1o — "Une ligne droite tirée depuis l'embouchure de la rivière Penobscot jusqu'au fleuve Saint-Laurent ; 2o — Ce fleuve et le golfe Saint-Laurent jusqu'à l'océan au sud-ouest du Cap-Breton ; 3o — L'océan, de ce point, à l'embouchure de la rivière Penobscot. Elle disait même que le fleuve Saint-Laurent était la ligne de démarcation la plus naturelle et la plus vraie, entre les possessions des deux peuples. Le pays ainsi réclamé hors de la péninsule acadienne avait plus de trois fois l'étendue de la Nouvelle-Ecosse, et commandait le golfe, et l'embouchure du Saint-Laurent. C'était la porte du Canada, et la seule par où l'on pût y entrer du côté de l'océan en hiver, c'est-à-dire, pendant cinq mois de l'année."

Cette prétention parut excessive, et, comme l'a remarqué l'historien Bancroft, ne pouvait prévaloir d'après le droit des gens; car la France n'avait jamais cédé à l'Angleterre la rive sud du Saint-Laurent, ni aucun territoire au nord du 41e degré de latitude.

La prétention de la Grande-Bretagne, du côté de l'Ohio, était encore plus outrée, et si elle eût prévalu, elle lui eût alors assuré l'immense contrée qui forme maintenant les États de New-York, de la Pensylvanie, de l'Ohio, du Kentucky, de l'Indiana et de l'Illinois, outre les terres situées à l'est et à l'ouest du lac Michigan: "Le Canada se serait trouvé séparé de la Louisiane par de longues distances, et complètement mutilé". Des murs de Québec et de Montréal, comme le remarque Garneau, on aurait pu voir flotter le drapeau anglais sur la rive droite du Saint-Laurent. De pareils sacrifices équivalaient à un abandon total de la Nouvelle-France."

Bien que le traité d'Aix-la-Chapelle (1745) eût rendu à la France ses anciennes possessions, Louisbourg et le Cap-Breton, ce fameux traité était loin de satisfaire les Français: on avait négligé d'y désigner les bornes de la Nouvelle-Ecosse. "Entre la péninsule et la rivière Saint-Jean, dit Ferland, s'étendait un territoire réclamé depuis longtemps, par la France et l'Angleterre. Pour maintenir les droits de son maître, la Galissonnière fit investir Misagouche (Fort Lawrence), Beaubassin et quelques autres postes du côté de l'Acadie. Dans ce dernier endroit résidait l'abbé Le Loutre, qui avait acquis beaucoup d'ascendant sur les Acadiens, aussi bien que sur les Miamecs. Très attaché à la France, il voulait engager les Acadiens des Mines et de Port-Royal à quitter leurs terres pour se retirer dans la partie assurée à la France. Le gouverneur général approuva les projets de Le Loutre; en peuplant d'Acadiens le territoire réclamé par la France, il fortifiait les frontières de ce côté, et enlevait à l'ennemi ceux qui pouvaient, par la suite, le favoriser.

En même temps que M. de la Galissonnière travaillait à fortifier l'influence française dans l'Acadie, il cherchait à assurer les limites de la colonie vers l'Ouest, opération d'autant plus importante qu'il s'agissait de conserver ou de perdre une des branches les plus fructueuses du commerce intérieur du Canada. Il importait de conserver la possession du cours de l'Ohio, afin d'entretenir des communications faciles avec la Louisiane, et de restreindre les colonies anglaises aux Apalaches. M. Celoron de Blainville (Bienville) fut chargé de se rendre au Détroit, à la tête de trois cents hommes.

L'expédition de Celoron et des trois cents soldats, en vingt-trois canots, n'eut cependant qu'un demi-succès.

Au rapport du jésuite Bonneau, qui accompagnait Celoron comme aumônier, le parti avait parcouru, au milieu de périls sans nombre, douze cents lieues, depuis son départ de Montréal jusqu'à son retour en cette ville. Dans son magnifique récit des incidents de la route, Parkman fait remarquer que l'influence des traités anglais dans la vallée de l'Ohio s'accroissait de jour en jour, et menaçait tôt ou tard d'isoler la Louisiane du gouvernement central de Québec, auquel elle n'était reliée que par une série de petits forts, très faibles pour la plupart. Restreindre l'expansion des colonies anglaises, les reléguer entre l'Atlantique et les Alléganies, remplir de colons français l'Acadie contestée, ainsi que le vaste territoire de l'Ouest, voilà ce qui s'imposait à la Galissonnière, et, comme il le disait dans son mémoire<sup>2</sup>: "Si nous permettons aux Anglais d'être les maîtres en Amérique, leur commerce et leur prestige sur mer prendront des proportions

<sup>1</sup> *Histoire du Canada*, 4e éd., Garneau, vol. II, p. 194.

<sup>2</sup> Mémoire sur les colonies de la France dans l'Amérique septentrionale.

colossales, jointes aux profits qu'ils retireront de leurs colonies, suffisantes pour leur assurer la prépondérance en Europe." Certes il ne se trompait pas. On vient de constater, par des preuves indiscutables, la sollicitude et la sagacité du comte de la Galissonnière, lorsqu'il s'agit des grands intérêts de la France en Amérique. Maintenant ce courageux apôtre du progrès va se manifester sous un jour nouveau.

En 1749, il n'existait pas d'imprimerie au Canada, bien que les colonies anglaises "jouissent depuis longtemps des bienfaits de la presse." Le gouverneur français fit d'actives démarches auprès du ministre des colonies, alléguant que l'établissement d'une imprimerie à Québec serait d'une grande utilité pour la publication des ordonnances et des règlements de police; le roi de France refusa d'autoriser cette dépense. La Pompadour et le Parc-aux-Cerfs devaient, en effet, au chapitre des dépenses, passer devant les "quinze mille arpents de neige." La royale concubine seule coûta, paraît-il, à peu près \$36,000,000 cours actuel.

C'est au milieu de ces patriotiques et incessantes préoccupations pour l'avenir de la France nouvelle, que le comte de la Galissonnière fut rappelé dans sa patrie, où la Cour avait besoin d'un négociateur habile et bien renseigné sur les faits, pour discuter de graves questions de frontières avec les commissaires anglais Shirley et Mildmay. Le 24 septembre 1749, le comte s'embarquait à Québec sur le *Léopold* pour repasser l'océan.

"De retour en France, dit Garneau, il continua de s'intéresser au Canada. Il proposa au ministère l'envoi de dix mille paysans pour peupler les bords des lacs et le haut de la vallée du Saint-Laurent et du Mississipi. A la fin de 1750, il lui adressa un nouveau mémoire, où il disait que si la paix paraissait avoir assoupi la jalousie des Anglais en Europe, cette jalousie éclatait de toute sa force en Amérique; qu'il fallait fortifier le Canada et la Louisiane, et surtout s'établir solidement dans les environs du fort Saint-Frédéric et des postes de Niagara, du Détroit et des Illinois."

Mais la France fit la sourde oreille aux sages représentations de l'éminent homme d'Etat.

La Galissonnière, cinglant un jour dans les eaux de Minorque, fut rencontré par une escadre anglaise commandée par l'amiral Byng. Celui-ci, craignant une défaite, à cause de ses forces inférieures, crut devoir reculer devant l'ennemi traditionnel d'Albion. Il fut traduit devant les tribunaux et cruellement sacrifié comme la bête noire du ministère impotent, moribond, auquel succéda celui du grand Pitt. On fusilla Byng pour n'avoir pas engagé le combat quand même.

La carrière glorieuse du brave marin français se termina sans gloire. La fin du héros fut presque aussi tragique que celle de son rival, l'amiral anglais. Byng, de retour en Angleterre, fut fusillé pour avoir refusé de se mesurer avec un ennemi plus fort que lui, et la Galissonnière, appelé à Fontainebleau, où était le roi, mourut en chemin, à Némours, le 26 octobre 1756, sans avoir pu faire reconnaître ses services et son vrai mérite. Louis XV ne l'avait pas même fait vice-amiral, disant, mais trop tard pour être cru<sup>1</sup>, qu'il l'avait appelé à Fontainebleau pour lui donner de sa main le bâton de maréchal.

Les marins français regrettèrent universellement leur vaillant capitaine. Hélas! à quoi aboutissent les sentiers de la gloire? Comme l'a dit Gray:

The paths of glory lead but to the grave.

<sup>1</sup> *Histoire du Canada*, Garneau, t. III, p. 198.

L'histoire lui confèrera un diplôme plus glorieux que ceux qui viennent des rois.

Voici comment parle un savant contemporain, le célèbre naturaliste suédois, Pierre Kalm, qui fut l'hôte du comte de la Galissonnière, au château Saint-Louis, à Québec, durant quarante-cinq jours : " C'était un homme d'environ cinquante ans, dit-il ; de petite stature, un peu difforme même, mais d'un extérieur agréable ; quand je pense à toutes les belles qualités qui brillaient en lui, je ne puis en faire assez d'éloges. Il a des connaissances étonnantes dans toutes les sciences, mais surtout dans les sciences naturelles, où il est tellement versé que, quand il commençait à me parler sur ce sujet, je m'imaginai voir notre grand Linnée sous une nouvelle forme. . . . Jamais l'histoire naturelle n'a eu, en ce pays, un plus grand protecteur, et il est douteux qu'on ne revoie ici son pareil."

#### LE COMTE DE DUFFERIN (1872-1878).

Frederick Temple Hamilton Blackwood, comte de Dufferin et baron de Clandeboye, est de très-noble et très-ancienne famille d'extraction écossaise. On trouve l'un de ses ancêtres à la cour de la reine Marie Stuart. Il est né à Florence, le 21 juin 1826. En 1841, il hérita du titre nobiliaire et des domaines, en Irlande, de son père, le capitaine Price Blackwood, qui avait été anobli. Sa mère appartenait à l'illustre lignée des Sheridan. Elle semble avoir transmis à son fils les aptitudes littéraires et le beau parler de cette famille privilégiée. Ayant fait ses classes à Eton, le jeune Blackwood fut gradué par l'université d'Oxford. Un de ses premiers soucis fut de s'occuper des affaires de l'Irlande, qu'il visita en 1847, lorsque ce malheureux pays était en proie aux horreurs de la famine. De retour, il publia le résultat de ses observations, et suggéra des réformes. A l'âge de vingt-deux ans, il fut nommé chambellan de la reine, et remplit ces hautes fonctions presque sans interruption, jusqu'en 1858.

C'est vers la même époque qu'il explora dans son yacht, le *Foam*, — de temps en temps remorqué, comme il le dit, par la frégate française la *Reine Hortense*, portant le prince Napoléon, — les Geysers de l'Islande et du Spitzberg. Son volume : *Letters from High Latitudes* contient le récit de son voyage. Ce livre fit sensation dans le monde littéraire et scientifique. Il fournit d'utiles renseignements sous une forme fort attrayante. A peine de retour des glaces du pôle nord, " il partait pour les régions que brûle le soleil," chargé d'une importante mission politique. Il allait en 1860, comme haut commissaire, faire une enquête sur les massacres des chrétiens en Syrie. Les résultats de sa mission furent tels qu'ils lui valurent l'honneur d'être nommé chevalier du bain. Lord Dufferin avait réussi à rétablir la bonne entente entre les chrétiens et les Druses ; il se révélait pour la première fois comme diplomate. Son mariage avec Harriet, fille d'Archibald Hamilton, de Killyleah Castle, Irlande, petite fille de Hamilton Rowan, date du 23 octobre 1862. Qui de nous n'a vu et admiré la spirituelle et séduisante comtesse ?

De 1864 à 1866, lord Dufferin remplit la charge de sous-secrétaire pour les Indes. En 1866, on le retrouve sous-secrétaire au ministère de la guerre. Deux ans plus tard, il devient chancelier du duché de Lancaster, — poste honorifique et lucratif qui avait été offert à notre ancien gouverneur lord Elgin, à son retour du Canada, en 1854.

Lord Dufferin avait, en 1867, présidé le congrès des Sciences à Belfast, où il fit, en termes émus et avec une éloquence entraînante l'éloge de sir Walter Scott, à l'occasion

du centenaire de la naissance de l'Arioste du Nord. On lui offrit vers ce temps le gouvernement de Bombay, mais la faible santé de sa mère lui fit refuser ce pro-consulat lointain. En 1866, il avait publié un mémoire remarquable sur l'état de l'Irlande, hérissé de chiffres, d'arguments, saupoudré d'une fine ironie et de mille grâces de style.

Le comte de Dufferin, dès le début, marcha dans les rangs du parti libéral de la Grande-Bretagne. C'est au Grand Vieillard, à l'illustre M. Gladstone, que le Canada est redevable des services de l'éminent homme d'État, du sympathique et puissant protecteur des Canadiens, dont le départ a causé de si justes regrets.

Sa souveraine ne lui a pas marchandé les honneurs, en récompense des services inappréciables qu'il a rendus à l'empire. Il est du petit nombre des nobles ayant droit aux cordons des trois ordres de chevalerie. Il devint pair du royaume-uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, en 1871. Il vint d'être créé marquis.

Invité à répondre au discours du Trône dans le parlement impérial, peu de temps après la mort regrettable du prince Albert, lord Dufferin prononça, le 6 février 1862, une chaleureuse harangue, qui semble avoir enlevé l'auditoire et qui fit verser d'abondantes larmes, par la peinture qu'il fit des vertus domestiques et de l'excellent cœur du royal époux de Sa Majesté la reine. Ce fut là, pour ainsi dire, son premier, et l'un de ses plus beaux triomphes oratoires. Le noble lord répondit aussi, par un discours qui est resté légendaire, à l'adresse qui lui fut présentée dans un banquet public à Belfast, le 19 juin 1872, à la veille de son départ pour son gouvernement du Canada. Après avoir admirablement défini les attributs d'un gouvernement constitutionnel, il rappela avec cette magie de diction qui le distingue, en parlant de nos voisins, la sage inspiration, l'esprit d'ordre, le culte de la patrie, qui dictèrent le chef-d'œuvre de Washington et de Franklin : la constitution de la république de 1775. Puis, au moment de faire ses adieux à ses bons amis de la Verte-Erin, il résuma en quelques mots "les progrès de notre jeune et virile nationalité canadienne," et termina par une péroraison pleine de noblesse, dans laquelle il prédit pour le Canada, les plus merveilleuses destinées. "C'est une jeune et chaste déesse, s'écria-t-il, errant à travers un monde nouveau, encore inconsciente de ses charmes, perdue dans des bois radieux tout sillonnés de limpides rivières. De temps à autre, elle se retourne pour saisir au miroir de leurs ondes cristallines quelques traits furtifs de sa rayonnante majesté, sans se douter des splendeurs qui l'attendent à l'Olympe des nations."

Son discours prononcé à Winnipeg, par son ampleur, ses aperçus frappants, sa prescience de l'avenir, est un chef-d'œuvre — une vraie révélation.

Inutile d'assayer, dans ce cadre étroit, une analyse réelle des innombrables et éblouissants tableaux que présente cette galerie oratoire commencée par le comte de Dufferin, en 1872, et que son départ de Québec, vint interrompre en 1878. A Halifax, à l'île du Prince-Edouard, à Ottawa, à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, à Chicago, à Windsor, au Détroit, à Guelph, à Brantford, à Oshewaken, à Woodstock, à Toronto, au *Canada Club* de Londres, aux juges de la cour suprême d'Ottawa, à Victoria, Colombie Anglaise, aux Mennonites, aux Islandais, à Gimli, à Winnipeg, à New-York, à Boston, à Granby, à l'université Laval, à la société Saint-Jean-Baptiste, à Québec, sans oublier une réponse élaborée, de sa part, en latin, une autre en grec, aux adresses que lui présenta l'université McGill, à Montréal, — c'est une série de chefs-d'œuvre.

On ne sait ce qu'il faut admirer davantage, dans cette interminable nomenclature d'éloquentes harangues ? Sous combien de formes toutes plus attrayantes les unes que

les autres se présente ce merveilleux Protée de la tribune, cet habile prestidigitateur de la phrase? Tantôt votre oreille écoute, ravie, l'ingénieur apôtre du progrès national, le voyant, le prophète, arrachant à l'avenir ses insondables mystères, tantôt l'homme d'État consommé, planant bien au-dessus de la sphère agitée des partis, équilibrant, au sein d'une colossale crise politique, les attributs, les limites de la constitution. Aujourd'hui vous suivez pas à pas l'habile publiciste, éclairant, dans une dépêche officielle, la métropole sur le rôle qui lui incombe pour consolider le faisceau des diverses nationalités dont se compose notre peuple, lui signalant les écueils dont la plage coloniale est semée. Demain, vous entendrez tout émus, la voix vibrante du professeur d'histoire ou de belles-lettres, ou du docteur en droit constitutionnel, vous retraçant avec enthousiasme les fastes aimés de notre passé, ou bien commentant les traités qui sauvegardent nos libertés, arborant vaillamment l'étendard de la tolérance, de la confraternité, parmi les cultes divers qui divisent nos rangs, et conviant les nationalités aux différentes croyances à se réfugier en toute sérénité sous l'égide du vieux drapeau britannique, les exhortant à fuir les discordes, et à marcher dans le droit chemin, — comme le dit sa noble devise : *Per vias rectas!*

C'est surtout quand, nous ouvrant intimement son cœur, il fait appel à nos sentiments comme hommes, à notre patriotisme comme citoyens d'une naissante nationalité, et nos implore à vivre en paix sous nos institutions libres, sans oublier ni Dieu, ni nos semblables, que sa voix prend les accents de l'inspiration. Aujourd'hui il dérobera à Parkman une de ses pages émouvantes, sur l'héroïsme des premiers missionnaires de la Nouvelle-France, et se complaira à rendre un hommage éclatant aux martyrs Brebeuf et Lallemand. Demain, il redira aux Canadiens-français qu'ils sont de bonne lignée, qu'à l'exemple de leurs pères, ils doivent savoir de quelle manière accueillir l'envahisseur de leurs foyers, le cas échéant.

Le soir, présidant à côté de sa spirituelle et aimable épouse, un banquet d'amis ou de savants, lord Dufferin lancera un feu roulant de bons mots et de fines allusions, qu'il clora, à sa manière, par un ingénieux trait d'esprit, un compliment aux dames, avant d'aborder la discussion de quelque grave mesure d'utilité publique, ou d'un problème social, auquel ses agréables propos ont servi d'introduction. N'oublions pas surtout le généreux patron de l'éducation, qui, pour encourager notre jeunesse de nos universités, nos lycées, et de nos couvents, a taxé si lourdement son patrimoine, déjà entamé, pour faire frapper cinq cents médailles d'or et d'argent.

L'érudit comte de Dufferin, à l'instar de son devancier, le savant comte de la Galissonnière, était dévoré de la soif de la science et des lettres. Comme l'ami du professeur suédois, Kalm, en 1749, lord Dufferin étonnait son entourage par ses connaissances variées et le charme de sa conversation. On n'est pas surpris de le trouver prêt à répondre, dans le même idiome, aux félicitations que l'université McGill lui adressa un jour, dans la langue de Cicéron et dans celle de Démosthènes. Une de nos villes surtout avait toutes ses complaisances : la vieille cité de Champlain. Il y venait chaque année, à la belle saison, s'y reposer. Il traversait à toutes les heures ses quartiers les plus peuplés, seul ou avec un aide-de-camp ; le peuple se pressait sur ses pas pour saluer le *comte Dufresne*, son bon ami. Québec lui doit une éternelle reconnaissance pour les améliorations dont il gratifia l'antique capitale.

Aidé de l'expérience de l'ingénieur de la ville, M. Charles Baillargé, et éclairé par un savant architecte, M. Wynn, qu'il avait fait venir expressément d'Europe, lord Dufferin,

P  
et  
ca  
te  
tr  
de  
la  
qu  
Pl  
ing  
tra

gouver  
du bur  
mission  
le contr  
de cette  
en l'hor  
ruines c  
Le  
terrasse  
Royale,  
Honneu  
La mun  
liques av

La S  
souvenir  
P. Johns  
Victoria,

puisant jusque dans la bourse royale à Windsor, a trouvé moyen de faire relever nos murs, et, par ce qu'on appelle les *Dufferin Improvements*, d'orne Québec et de lui conserver son cachet d'antiquité, sans nuire aux besoins du progrès présent. Le prolongement de la terrasse Durham — qu'on doit encore à son initiative — couronna dignement tous ces travaux dont notre ville est si fière aujourd'hui.

En souvenir de ce fait, Son Altesse Royale, la princesse Louise et lord Lorne, à la demande expresse du maire et du conseil de ville, ont conféré son nom à cette terrasse — la terrasse Dufferin<sup>1</sup> — unique au monde.

Enfin, à l'instar de l'illustre comte de la Galissonnière, notre bon ami lord Dufferin, quittait Québec, à la demande expresse de la métropole. On requérait ailleurs ses services. Plus heureux que l'illustre Français, il n'aura pas à reprocher à sa patrie d'avoir été ingrate. Tâchons de marcher toujours dans la voie droite que lord Dufferin nous a tracée : *Per vias rectas*

---

<sup>1</sup> La terrasse Dufferin fait partie des fortifications de Québec. Elle relève donc, ni de la municipalité, ni du gouvernement de la province de Québec, ni même de celui de la Confédération, mais des autorités impériales et du bureau de la guerre à Londres, représentés au Canada par le gouverneur général du Dominion, dont la commission le nomme aussi, commandant en chef des forces de Sa Majesté au Canada, etc. Ce qui lui donne le contrôle de tout ce qui touche à la défense de notre territoire. La municipalité a contribué pour \$7,500 au coût de cette superbe terrasse, qui, avant sa prolongation d'après les plans Dufferin, portait le nom de terrasse Durham, en l'honneur de lord Durham, gouverneur général du Canada, en 1838, qui l'avait fait construire à ses frais sur les ruines du vieux château Saint-Louis, incendié le 23 janvier 1834.

Le gouvernement canadien a aussi contribué pour une large part aux dépenses de cette restauration. La terrasse fut ouverte solennellement le 9 juin 1879, par Leurs Excellences le marquis de Lorne et Son Altesse Royale, la princesse Louise, qui, à la demande expresse du conseil de ville présent et présidé par le maire, Son Honneur Robert Chambers, lui conférèrent le nom de l'illustre homme d'Etat, lord Dufferin, à qui nous la devons. La municipalité fit dresser procès-verbal de la cérémonie, et fit apposer sur la terrasse même des plaques métalliques avec les mots suivants :

*Dufferin Terrace. H. Hatch, contractor. C. Baillargé, Engineer.*

La *Société Historique et Littéraire* ayant présenté au Conseil de ville un placet demandant de commémorer le souvenir de certains personnages éminents en associant leurs noms à cette terrasse, le conseil, sur motion de M. P. Johnson, adopta le 9 mai 1879, une proposition donnant aux cinq jolis kiosques qui y sont érigés les noms de *Victoria, Louise, Lorne, Frontenac et Plessis*.

